

tenue sous la présidence de Madame TRIOLET, assisté(e)
de Monsieur BUISSON et Madame BECIRSPAHIC, Conseillers
En présence de Madame NEUMAIER, Rapporteure publique
Madame SANTERRE, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2401163	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON
Titre de l'affaire	M. Clément P. demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet de sa demande d'indemnisation des frais de déplacement engagés pour l'exercice de ses missions sur la période allant du mois de septembre 2021 au mois de décembre 2023.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur P. Clément	Monsieur P. Clément
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX	
02)	DOSSIER N° 2303000	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON
Titre de l'affaire	M.Maximilien B. demande l'annulation de la décision du 31 mars 2023 n°900258 lui demandant de rembourser des frais de formation s'élevant à 4619,41 euros.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B. Maximilien	Me LAPLANTE (Cour)
Défendeur	MINISTÈRE DES ARMÉES	
Observateur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU FINISTÈRE	

09 heures 30

03)	DOSSIER N° 2403244	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON
-----	--------------------	---------------------------------------

Titre de l'affaire M. P. Marc demande au tribunal l'annulation de la décision de rejet de sa réclamation préalable du 13/08/2024.

Nom des parties

Demandeur Monsieur P. Marc

Défendeur DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

Représentants des parties

SCPA COUDEVYLLE-LABAT-BERNAL (Cour)

Arrêté le 15/09/2026

Le président du tribunal